



Association de bénévoles qui informe, aide,
soutient les parents et toute personne concernée par
l'attachement, ses défis et ses troubles

Contact :

B.P. 50132 – 02 303 Chauny CEDEX

secretaire@petalesfrance.fr

presidence@petalesfrance.fr

Soutien :

Allô-Ecoute 03 23 39 54 12

soutien@petalesfrance.fr

Site : www.petales-france.fr

Facebook : facebook.com/petalesfrance/

PETALES France : Présentation de l'association

Les objectifs de PETALES France :

L'association informe, aide, soutient les parents et toute personne concernée directement ou indirectement par l'attachement, les défis de l'attachement et les troubles de l'attachement.

L'association peut échanger des informations, débattre ou collaborer avec toute association, institution, professionnel etc., concernés par l'attachement, les défis d'attachement et les troubles de l'attachement.

Pour réaliser ces objectifs, l'association peut entreprendre toute action dans le respect des statuts et du règlement intérieur. (Article 2 des statuts)

Dans le cadre d'un **soutien à la parentalité**,
nous avons deux grands pôles d'action :

- **L'information** auprès des parents, professionnels, associations, institutions
 - La théorie de l'attachement et l'importance des liens pour l'épanouissement de l'enfant.
 - Les défis de l'attachement (situations à risques, attitudes éducatives...)
 - L'attachement insécurité et les troubles de l'attachement

- **La prévention et le soutien** auprès des familles :
 - Accompagner pour favoriser la création du lien avec l'enfant
 - Aider et soutenir les familles en difficulté en tenant compte de l'attachement insécurité

Qui adhère à PETALES France ?

- Dans le cadre de **l'information** :
 - Futurs parents, futurs parents adoptifs, familles d'accueil
 - Professionnels, associations, institutions

- Dans le cadre **de l'aide et du soutien** :
 - Parents biologiques, parents adoptifs, familles d'accueil
 - Professionnels, associations, institutions
 - Adultes directement concernés

Nous sommes tous concernés par l'attachement, tout au long de notre vie. La théorie de l'attachement, élaborée par Bowlby puis ses pairs, explique la création du lien qui amène l'attachement entre le bébé et celui qui s'occupe de lui appelé « figure d'attachement » (L'enfant peut avoir 2 ou 3 figures d'attachement).

Cette théorie donne une part importante aux épisodes de séparation qui mettent en danger le processus d'attachement. C'est ce que nous appelons, à **PETALES France** : les défis d'attachement !

Parler d'attachement, c'est parler du sentiment de sécurité :

On parle d'attachement sécuritaire ou insécuritaire.

Les situations ne permettant pas un attachement sécuritaire et pouvant générer des difficultés d'attachement, voire des troubles de l'attachement sont :

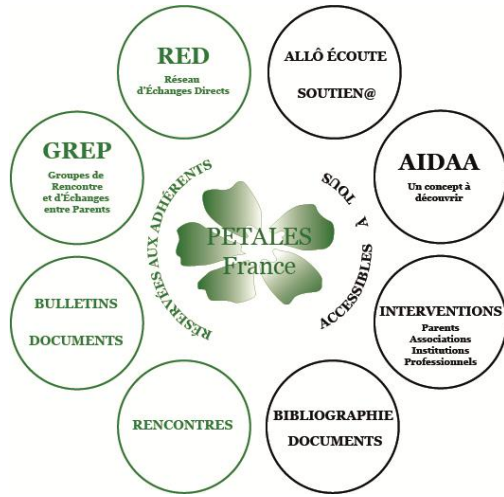
- Enfant ayant vécu un abandon, des ruptures
 - Enfant ayant été négligé, maltraité
 - Enfant ayant vécu une séparation de longue durée (hospitalisation par ex.)
- Ces situations survenant dans les deux premières années de la vie de l'enfant.

Les Troubles de l'Attachement peuvent être une des conséquences possibles des carences affectives précoces et/ou du traumatisme que constitue la mauvaise qualité ou la rupture de la relation mère/enfant lorsqu'elle survient au cours des 2 ou 3 premières années de la vie de celui-ci.

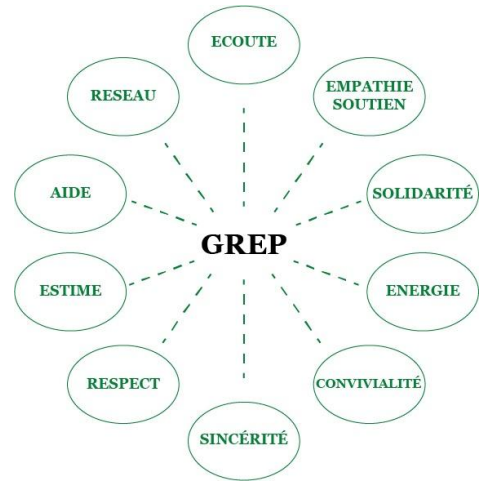
Les difficultés d'attachement n'expliquent pas toutes les problématiques rencontrées. Mais, la qualité de l'attachement de l'enfant aura un impact sur la façon dont l'enfant pourra faire face aux différentes difficultés de la vie que ce soit des petites difficultés ou de véritables traumatismes.

(La qualité d'attachement du parent ou du donneur de soin aura elle aussi un impact quant à l'aide apportée à l'enfant).

Actions de PETALES France :



Ces actions sont soumises à la disponibilité des bénévoles et aux moyens financiers de l'association



GREP en activité en 2017 (se réunissent environ toutes les 6 semaines) :

- 02 - Chauny
- 13 - Marseille
- 30 - Ganges
- 31 - Toulouse sud
- 33 - Pessac
- 35 - Rennes
- 49 - Angers
- 56 - Vannes
- 59 - Lille
- 64 - Pau
- 69 - Lyon
- 71 - Châlons
- 75 - Paris
- 92 - St Cloud

Les GREP sont ouverts aux adhérents des départements limitrophes.

Seuls les groupes de cette liste sont des GREP organisés et reconnus par l'association **PETALES France**. Ils sont animés par des coordinateurs formés par l'association. Pour toute question, contacter sophiegrep@petalesfrance.fr ou le secrétariat.

AIDAA Attachement Insécure Décrypter Adapter Anticiper

Depuis plus de 10 ans, les bénévoles recueillent les témoignages des familles. Il apparaît que si chaque vécu est bien sûr unique, il y a de nombreux points communs quant aux difficultés que les familles rencontrent dans la gestion du quotidien. On observe également des similitudes quant aux attitudes parentales qui améliorent les situations ou au contraire les aggravent. C'est en mutualisant ces observations et en y intégrant ses connaissances de l'attachement que l'association **PETALES France** a créé le concept AIDAA.

Il ne s'agit pas d'apporter des recettes miracles qui fonctionneraient chez tous et tout le temps mais d'aider les familles à :

- comprendre au mieux les comportements en cas d'attachement insécure
- comprendre pourquoi certaines réponses parentales ne sont pas forcément appropriées dans le cadre d'un attachement insécure
- réfléchir à des attitudes parentales plus adaptées

Tous les bénévoles de nos actions de soutien (GREP, Allo Ecoute, soutien) se forment au concept AIDAA.

Interventions : PETALES France propose des interventions pour informer réalisées par des responsables de l'association.

- Intervention 1 : Tout public - « Favoriser la création du lien »
- Intervention 2 : Pour parents - Journée de soutien à la parentalité (Axe gestion du quotidien du concept) « AIDAA Attachement Insécure Décrypter Adapter Anticiper »
- Intervention 3 : Pour postulants - Spéciale préparation à l'adoption (Axe prévention du concept) « AIDAA - Attachement Insécure Décrypter Adapter Anticiper »
- Intervention 4 : Une double intervention peut-être envisagée
- Intervention 5 : Pour associations, institutions, professionnels – PETALES France

Descriptifs et conditions disponibles sur simple demande auprès du secrétariat.
N'hésitez pas à parler de ces interventions autour de vous !

PETALES France, c'est :

- Plus de **1 200** familles ayant adhéré depuis 2002.
- **40** bénévoles (membres du CA, écoutants, coordinateurs...)
- Un conseil d'administration entre **6** et **18** membres
- **1 000** contacts par an par mail ou courrier, pour des demandes de renseignement ou d'aide ponctuelle.
- **150** appels téléphoniques par an, reçus par Allô Écoute.
- **14** départements couverts par un GREP
- Des Rencontres (Nationales, Régionales ...)

Comité de Soutien :

Les membres du Comité de Soutien reconnaissent l'importance de l'attachement dans la vie de chaque individu, le sérieux et les actions de **PETALES France**. Ils n'interviennent pas dans la gestion de l'association et ne peuvent donc être tenus responsables des choix de celle-ci.

Madame **BOUET-SIMON Marie-Laure** - Responsable Technique ORCAN

Madame **GALLAND Françoise** – Directrice de l'Association « SPARADRAP »

Docteur **GREIG Philippe** – Psychiatre – Bordeaux (33)

Docteur **HALLET Françoise** – Médecin – Coordinatrice de l'Envol – Belgique

Docteur **HAUE Daniel** – Pédopsychiatre – Compiègne (60)

Madame **PARENT Nathalie** – Présidente d' EFA Nationale

Madame **SIBILLE Marie-José** – Psychothérapeute, formatrice, auteure – Lasseube (64)

PETALES France remercie les membres du comité.

PETALES France remercie pour leurs subventions de soutien accordées en 2017 :



Mairie de : Carentoir (56)



Rennes (35)



Vannes (56)



Les REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents)



Avertissement : PETALES France n'a pas pour but de poser ou d'aider les familles à poser un diagnostic, seul un professionnel est habilité à le faire. L'association n'a pas de visée thérapeutique. Ses documents sont diffusés pour un usage personnel à titre d'information, ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Déclarée à la préfecture de MACON le 30 mai 2002.

Déclaration publiée au journal officiel le 22 juin 2002 – 134e année, N°25

Dernière mise à jour : avril 2014 - © PETALES France 2014